

le Melessien

édité par la Municipalité de Melesse

Bulletin d'information de la ville de Melesse

N°20 I Mars 2014

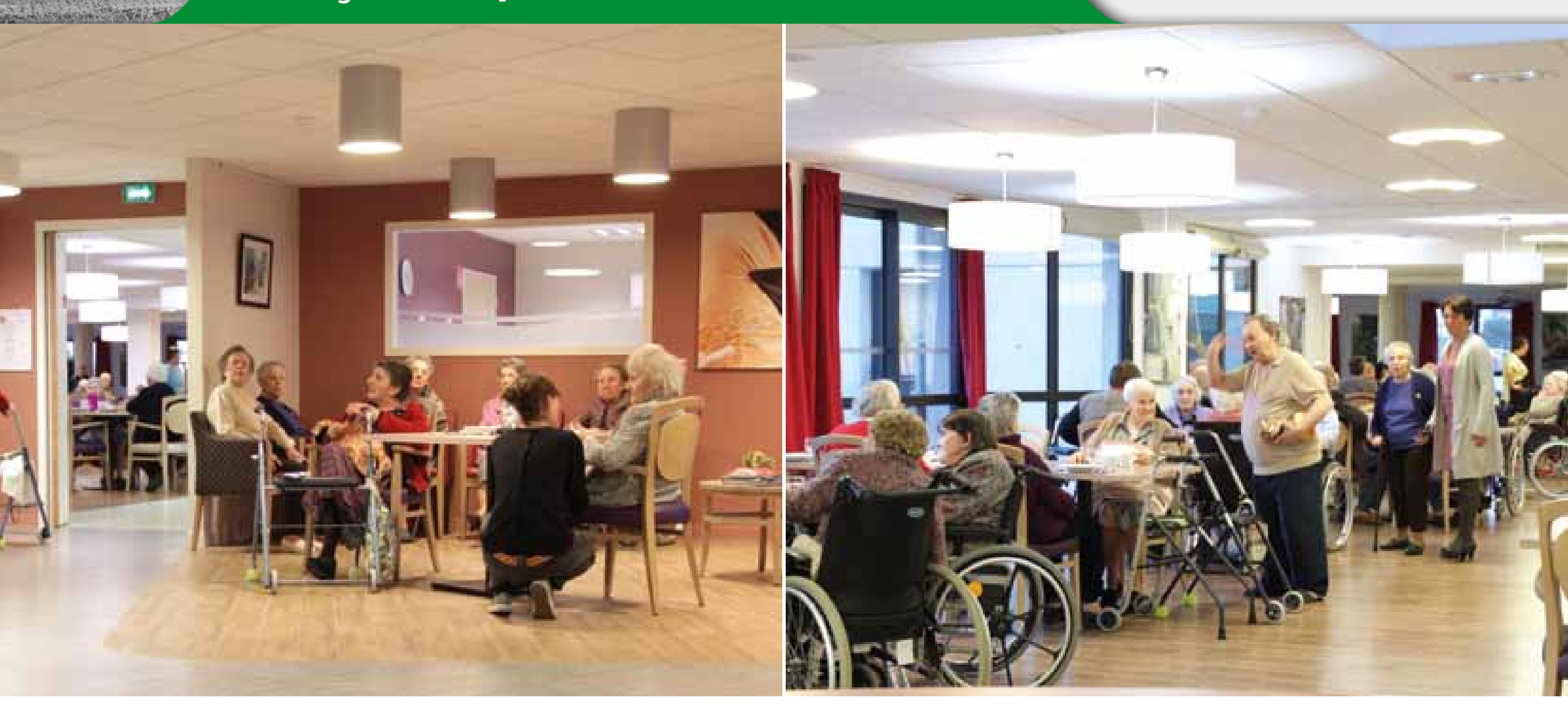
Maison de retraite Les Alleux



Sommaire

Bulletin municipal de Melesse 35520, édité par la Municipalité de Melesse
Conception/réalisation : IMAGIC www.imagic.info -
Photos : Ville de Melesse, IMAGIC, Uriell Cocault, Didier Loiseau
imprimé sur papier recyclé





La maison de retraite Les Alleux, un nouvel espace de bien-être



En une journée, les 106 résidents ont quitté les murs qu'ils connaissaient depuis des années pour découvrir un nouvel espace : la maison de retraite Les Alleux. C'était le 3 juin dernier. Une journée pour déménager. Une journée pour se sentir mieux.

Un déménagement en douceur

"*Une chose est sûre, les résidents ont très vite pris possession des lieux !*" Et de cela, Maryse Jaglin, directrice de la maison de retraite, en est ravie. Tout était pensé, organisé, orchestré. C'était le 3 juin dernier. "*Nous avons quitté les anciens locaux à 9h, avons déjeuné dans la nouvelle structure à 12h et tous les lits étaient montés pour 17h30.*"

Un tel déménagement se prépare en effet. "*Nous faisons partie de l'association Anne Boivent. Des collègues sont venus nous prêter mains fortes.*" Mini-bus, ambulances, déménageurs… le ballet s'est déroulé sans une anicroche. "*Le beau temps nous a permis de faire le trajet à pieds avec ceux qui étaient en mesure de le faire. Puis nous avons fait griller des saucisses !*"

Une structure accueillante et efficiente

Plus qu'une anecdote, ce déménagement parfaitement coordonné est à l'image du travail fait en amont pour penser la nouvelle structure. Deux étages, quatre niveaux. Un rez-de-chaussée bas pour la logistique, la blanchisserie, les vestiaires… Un rez-de-chaussée haut comprenant une aile administrative, un espace souvenir, une aile réservée à la cuisine, une autre destinée à l'unité sécurisée de 14 lits (pour les personnes atteintes d'Alzheimer notamment).

La quatrième aile de ce niveau accueille Pas à Pas, le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, destiné aux personnes de la maison de retraite ayant des troubles de la mémoire. Au centre de ces quatre ailes, une salle à manger, le bureau des infirmiers et un centre d'esthétique. Les étages, quant à eux, sont réservés aux chambres et proposent également une salle à manger avec terrasse, un lieu de culte, un salon de coiffure et une salle de bains thérapeutique.

Un travail sur la colorimétrie

"*Les résidents apprécient notamment leurs nouvelles chambres.*" 21,80m². De l'espace et une colorimétrie pensée en profondeur. "*Dans les chambres, les couleurs sont douces, paisibles,* complète Maryse Jaglin. *Nous avons travaillé avec les résidents sur la dénomination des étages et des couloirs.*" Pruniers, pommiers, violette, hortensias… Les repères sont visuels et font partie de l'environnement connu des résidents.

Prochain projet : "travailler sur la couleur des façades". Comme chacune des étapes de cette construction, ce dernier projet sera le fruit d'une réflexion prenant en compte le bien-être des 106 résidents en hébergement permanent et en hébergement temporaire (ils sont actuellement deux). "*Depuis que nous sommes ici, ils nous disent qu'ils se sentent bien. Et ça, ça n'a pas de prix.*"



Elections Municipales
des dimanches 23 et 30 mars 2014
MODE D'EMPLOI

Le mode d'élection :

Les Conseillers Municipaux sont élus pour une durée de 6 ans au suffrage universel direct.

Le mode de scrutin pour les communes de 1000 habitants et plus est le scrutin proportionnel de liste à deux tours (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste) avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Depuis la loi du 31 janvier 2007, ces listes doivent respecter le principe de parité : elles doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme un homme. Les listes d'adjoints au Maire élus par le conseil municipal sont également soumises à une obligation de parité.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Nouveauté : les conseillers communautaires représentant les communes de 1000 habitants et plus au sein des organes délibérants des EPCI sont désormais élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. Les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.

Le vote : mode d'emploi

La commune de Melesse comporte à présent 5 Bureaux. Ils sont tous situés à la Mairie, 20 rue de Rennes. Votre Bureau de vote figure sur votre carte électorale.

Horaires d'ouverture : les Bureaux seront ouverts de 8 heures à 18 heures les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Il vous faudra présenter votre carte d'électeur et une pièce d'identité (obligatoire) lors du vote.

Attention : le passage dans l'isoloir est obligatoire.

LES BUREAUX DE VOTE



BUREAU N°1 : SALLE DES IRIS



BUREAU N°2 : SALLE ANIMATION DE LA MÉDIATHÈQUE



BUREAU N°3 : SALLE DES GÉRANIUMS



BUREAU N°4 : SALLE DES BÉGONIAS



BUREAU N°5 : SALLE DU CHÈVREFEUILLE



Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.

La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur http://service-public.fr/. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :
http://www.interieur.gouv.fr/ - rubrique Élections.







Les arts martiaux à Melesse

Dernier épisode de notre série sur les associations melessiennes, les arts martiaux. Zoom donc sur le Judo Club de Melesse, la section judo-jujitsu et la section Aïkido de l'Amicale Laïque. Maîtrise et dépassement de soi.

Le Judo Club de Melesse, membre du regroupement Kawatokan

145 licenciés, 11 ceintures noires, du judo, du judo loisir, du taïso et du jujitsu… Présidé par Guillaume Lecuyer pour la 6e saison, le Judo Club de Melesse fait également partie du regroupement Kawatokan. Créée en 2004, cette structure regroupe les clubs de Saint-Grégoire, Montgermont, Montreuil-sur-Ille, La Chapelle-des-Fougeretz, Parthenay-de-Bretagne et Melesse. "*L'objectif de ce regroupement est de pouvoir, par exemple, constituer des équipes pour les compétitions départementales.*" Mais aussi d'organiser des événements en mutualisant notamment les moyens humains.

De 4 ans à… "*Il n'y a pas d'âge limite*, confirme le président. *Actuellement, notre licencié le plus ancien a plus de 60 ans.*" De l'éveil au senior, le Judo club de Melesse accompagne vers la maîtrise du judo, en compétition ou non. "*Le Judo Club de Melesse ne propose pas que du du judo et du judo loisir,* ajoute Kilian Collet, diplômé d'Etat, ceinture noire, 4e Dan. *J'enseigne aussi le taïso avec Quentin Aouam, professeur assistant ceinture noire 2 e Dan. Le jujitsu est enseigné par Jean-Luc Gérard, le Judo Club de Melesse le propose par le biais du Kawatokan, à St Grégoire et Montgermont.*"

"*Nous organisons un tournoi amical qui attire plus de 300 judokas chaque année,* complète Guillaume Lecuyer. *Et cette année, nous préparons également le gala qui a lieu, quant à lui, tous les deux ans.*" La vie du club vit aussi au rythme des compétitions amicales et officielles, des stages, du challenge Dragon, des rencontres conviviales… Une vie animée donc.

Judo Club de Melesse - 06 62 15 76 35 (Kilian Collet)

La section judo-jujitsu de l'Amicale Laïque, du sport plaisir !

Le 15 février dernier, la section judo-jujitsu de l'Amicale Laïque organisait une rencontre amicale, la compétition annuelle entre enfants et une démonstration de jujitsu. Section historique au sein de l'Amicale Laïque, "*la section propose en effet du judo, à partir de 4 ans, et du jujitsu, dès 13 ans. Technique de self-défense, le jujitsu comporte des mouvements de clés, il faut une certaine maturité pour le pratiquer.*" Judoka, Sophie Le Dréan-Quenec'hdu est aussi responsable de cette section. "*Nous comptons 73 licenciés qui pratiquent du judo, du jujitsu ou les deux !*"

Dispensés depuis 1987 par Laurence Le Floch, 3 e DAN, titulaire d'un brevet d'Etat, les cours se font par petits groupes. La section se caractérise aussi par son goût pour le sport plaisir : "*Nous participons évidemment aux compétitions amicales et officielles organisées dans le cadre fédéral. Mais ce qui définit le mieux la section judo-jujitsu reste la convivialité. Nombre de nos licenciés ne partent pas en compétition, ils viennent ici pour le plaisir du sport et le respect des règles.*"

Tous les ans, en juin, la section organise deux semaines pendant lesquelles "J'invite un copain". "*Cette opération permet aux jeunes et aux moins jeunes de suivre deux cours d'essai.*" Et en fin d'année, chacun se retrouve le temps du gala et de la remise de ceintures.

Rens : Sophie Le Dréan-Quenec'hdu : 02 99 13 20 02

L'Aïkido ou la rencontre des techniques de combat

A la fois doux et impressionnant, l'aïkido donne à voir un tout autre visage. Créé par Morihei Ueshiba, entre 1925 et 1960, l'aïkido est basé sur l'utilisation de la force de l'adversaire, ou plutôt "de son partenaire". Responsable de la section aïkido au sein de l'Amicale Laïque, créée en 1992, Franck Le Roy explique : "*On apprend à se protéger soi, son intégrité physique et celle de son partenaire.*"

Deux fois par semaine, Pascal Cheruel et Philippe Chatton, tous deux 4e dan et régulièrement formés lors de stages nationaux et internationaux, enseignent l'art de l'aïkido dès 14 ans. "*Puisque nous ne pouvons pas organiser d'événements faute de place, nous participons fréquemment à des rassemblements et ouvrons nos portes, chaque dernier dimanche du mois, à tous les pratiquants d'aïkido qui le souhaitent.*"

Trois heures durant lesquelles s'enchaînent les rencontres, le mouvement des hakamas (pantalon traditionnel) amplifiant chaque geste. Impressionnant.

www.aikido-melesse.fr.

Les rendez-vous

Le rendez-vous des p'tits loups, séance mensuelle d'éveil au livre et à la lecture pour les plus jeunes (0-4 ans).

Les prochains rendez-vous :

› Samedi 5 avril
Séance animée par Florence Arnould - Compagnie Ecoutez voir "Cot cot codek" ou une histoire sur la naissance, tendre et drôle, accompagnée de comptines et de marionnettes



› Séance sur réservation à partir du 15 mars 2014

L'îlot trésor, des pépites choisies par les bibliothécaires et réservées aux enfants à partir de 5 ans.

Les prochains rendez-vous :

› Mercredi 26 mars
Projection d'un film d'animation
Entrée libre dans la limite des places disponibles

› Mercredi 23 avril
Séance animée par la Caravane compagnie : "Si j'avais des supers pouvoirs"

Nulman a de quoi se démarquer sur cette planète des Super Héros, super musclés et super ennuyeux puisqu'il est le roi des chutes, des bosses et des dérapages non contrôlés. C'est sans doute pour cela que Génialgirl, sa copine d'école aimerait bien le protéger et l'embrasser comme dans les films… Une wonder lecture-spectacle d'albums menée par deux mégactrices qui, grâce à leur pouvoir théâtral, propulsent les enfants à l'école des super héros.

Séance sur réservation à partir du 1er avril.



Le multimédia
Deux ateliers jeux vidéo sont prévus à la médiathèque :

› Mercredi 19 mars de 15h à 16h30 pour les jeunes dès 7 ans
› Samedi 12 avril de 14h à 16h pour les ados (dès 12 ans) et adultes

Réservations au 02 99 13 24 66 ou par mail mediatheque@melesse.fr

› Le programme des ateliers multimédia à partir du mois d'avril sera très prochainement disponible à la médiathèque. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe !

La Malle Game, ludothèque itinérante, pose ses valises une fois par mois à la médiathèque.

Profitez de ce rendez-vous mensuel pour découvrir de nouveaux jeux de société sélectionnés par l'association et destinés à tous les âges. Vous pouvez également emprunter des jeux en adhérant à l'association La Malle Game.

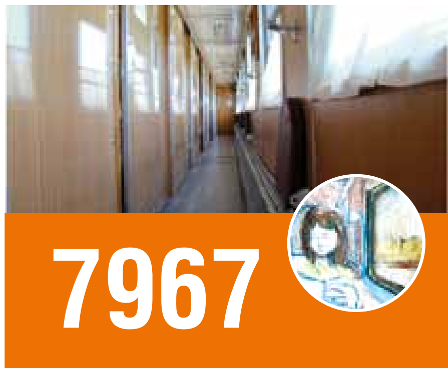
Prochain rendez-vous : vendredi 4 avril entre 16h30 et 18h30.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la médiathèque :
Mardi 16h30-18h30
Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 10h-12h30 et 14h-16h

Renseignements et contact : 02 99 13 24 66
mediatheque@melesse.fr

Portail de la médiathèque :
http://mediatheque.melesse.fr



7967

Une exposition collective avec Violaine Arnaud et Thomas Cartron au travers du court métrage X-Y de Floriane Davin.

7967, c'est la distance en kilomètres parcourue en train de Moscou jusqu'à Pékin.

La médiathèque et le Centre Ados s'associent pour présenter le voyage d'une équipe de jeunes artistes à bord du Transsibérien.

Du 25 avril au 24 mai, nous vous invitons à partager cette expérience en découvrant :

› Le film X-Y écrit et réalisé par Floriane Davin, moyen métrage d'aventure expérimental projeté dans l'espace animation de la médiathèque
› L'exposition Nobody knows de Thomas Cartron, photographies présentées sur l'espace public et à la médiathèque de Melesse
› Le story board réalisé par la dessinatrice Violaine Arnaud
› Les techniques vidéo lors d'ateliers animés par Floriane Davin du 28 au 30 avril

RDV : vernissage vendredi 25 avril à 18h30 à la médiathèque

Toutes les informations sont disponibles à la Médiathèque et au Centre Ados

Contact : Médiathèque 02 99 13 24 66
Centre Ados 02 99 66 15 22



CMJ

Textes des jeunes élus de la commission animation :

Confection des cartes de voeux

"*On a passé un très bon moment à la maison de retraite. Les personnes âgées nous ont très bien accueillies. Elles ont été très contentes de notre visite et de nos cartes. En plus, à la fin de nos échanges on nous a offert un goûter. Merci beaucoup au personnel de nous avoir aidé à réaliser notre projet.*"

“Le 25 janvier 2014 nous, la commission animation, sommes allés rendre visite aux personnes âgées de la maison de retraite de Melesse. Nous leur avons offert des cartes de vœux avec des messages comme : "bonne santé" ou "bonne année 2014". Certaines personnes ont accepté avec bonheur nos cartes. Et d'autres ont refusé pour des motifs tels que : crainte de l'étranger, pas d'argent, difficulté de lecture... Nous en avons profité pour visiter la nouvelle maison de retraite; nous avons ainsi pu voir la salle à manger, les étages, le salon de coiffure...Cette matinée a été très forte en émotion car il y avait de la joie et de la bonne humeur. A la fin de la rencontre un petit gouter nous a été offert pour nous remercier. Nous avons eu des madeleines, malabars et sucettes. Miam miam ! Bref, une matinée très riche !

Groupe de travail Environnement Sécurité Santé :

Information - formation assurée par Alain Remingol,

But de la matinée : comment réagir face à une personne qui fait un malaise. Les jeunes ont bénéficié d'une première séance d'information pour les aider à reconnaitre un malaise, réagir et agir avant l'intervention des secours (appeler, masser, défibriller). Cette première séance sera suivie d'une séance de pratique du massage sur mannequin lors de la prochaine séance du CMJ.

Groupe de travail Sport Loisirs Structures :

Il aura fallu plusieurs réunions pour choisir la structure de Skate parc et l’emplacement. Les jeunes souhaitaient un Skate parc pour s’amuser. Il sera placé entre l’espace ado et le multi sports. A la dernière réunion ils sont allés sur les lieux pour étudier la faisabilité du projet.

Centre ados : camp d'été

Le service jeunesse organise un camp d’été pour douze jeunes de 13 à 17 ans la semaine du 7 au 11 juillet 2014.

Pour les accompagner dans l’autonomie, l’ensemble du camp sera organisé avec le groupe de jeunes. Tout est à imaginer ensemble, que ce soit la destination (à la mer, à la campagne, au bord de l’eau..), les moyens de déplacement (à vélo, à pied, en train, en bus ou autre…), les activités pratiquées durant le séjour. Celui-ci peut être fixe ou en itinérance.

Deux animateurs accompagneront le groupe de jeunes durant le séjour.

Venez avec vos idées à la réunion d’information le mercredi 26 mars à 16h au centre ados de Melesse.

Prenez note : Fête du jeu : 16 et 17 mai 2014.

The Table

Une marionnette qui parle anglais

En partenariat avec le TNB et le Théâtre de Poche



Durant le mois de mars, le Théâtre de Poche de Hédé investit de nouveau le territoire du Val d'Ille. En partenariat avec le TNB, dans le cadre de la tournée départementale avec le soutien du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et de la Caisse des Dépôts, il s'associe à la commune de Melesse et à l'association Art et Culture pour proposer un spectacle, ainsi qu'un stage de marionnette. Le spectacle The Table se produira alors à trois reprises sur le territoire, deux représentations à la salle Odette Simonneau de Melesse une séance pour les scolaires et une séance tout public. La troisième représentation se déroulera dans les murs du Théâtre de Poche à Hédé.

Un spectacle venu tout droit de Grande Bretagne

The Table a été acclamé en Angleterre comme un renouveau dans la marionnette. Blind Summit Theatre laisse éclater son talent pour faire parler la matière et donner vie à l'inanimé, avec pour seuls accessoires une table, du carton et du papier.

Sur une table, manipulé à vue par quatre marionnettistes, Moses, petit personnage fait de tissu et de carton, nage en pleine crise existentielle. À la fois drôle et profondément touchant, il ouvre son cœur, son âme, ses angoisses…

Dans une seconde partie, Blind Summit Theatre réinvente le dessin animé. Munis de simples feuilles, d'une bande son et de leurs prodigieuses astuces visuelles, le trio nous entraîne dans une histoire rocambolesque de collision, de poursuite et d'évasion. Du carton au cartoon, ils manient avec le même brio les matériaux, l'humour et les émotions.

Stage gratuit de marionnette avec des spécialistes

Les curieux, les créatifs, et les passionnés d'art et d'anglais pourront participer à un stage de pratique de marionnette avec les artistes du Blind Summit Theatre. Ce stage sera l'occasion d'échanger avec des professionnels et de s'initier aux techniques de manipulation d'objets à travers des exercices collectifs de mouvements et de respiration. Pour cet atelier la compagnie mettra à disposition des marionnettes de style Bunraku.

Infos pratiques :

- Stage gratuit sur inscription ouvert à tous à partir de 15 ans
  Jeudi 27 mars, salle polyvalente de 20h à 23h. Inscription au 09 81 83 97 20.
- Spectacle pour tous à partir de 12 ans
- Spectacle en anglais surtitré en français - 13 € / 9 €
- Tout public vendredi 28 mars à 20h30 à la salle Odette Simonneau de Melesse
- Séance scolaire vendredi 28 mars à 14h30 à la salle Odette Simonneau de Melesse
- Tout public samedi 29 mars au Théâtre de Poche de Hédé

Renseignements

Réservation auprès du Théâtre de Poche au 09 81 83 97 20 ou par mail à reservations@theatre-de-poche.com





COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2013

Absentes non excusées :

› Mmes Fabienne BODIN - Valérie MAS

Pouvoirs donnés par les conseillers absents

› Mme Muriel VARTERESSIAN à M. Bernard VINATIER
› Mme Marie-Annick MAUGER à Mme Sylvie HARDY
› M. Jacky ROUSSEL à M. Loïc AUBRÉE
› Mme Françoise LORANDEL à M. Jean-Yves GARNIER

Secrétaire de séance : Mme Evelyne DUGUÉ

Suite à l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, des éclaircissements ont été sollicités par Monsieur Pascal REINAUD, sur le fonctionnement du Conseil Municipal et, notamment sur la gestion des pouvoirs des Conseillers Municipaux, eu égard à un courrier transmis à Monsieur le Maire en Mairie avec communication de celui-ci aux élus de la minorité.

Monsieur le Maire n'ayant pas les éléments de réponse à ce jour, a confirmé qu'il communiquerait sur cette question ultérieurement.

Dans un premier temps, en l'absence de réponse, Monsieur Bernard VINATIER suggère une suspension de séance afin que chaque groupe présent puisse se concerter sur une hypothèse d'annulation de ce Conseil Municipal.

La séance a été suspendue de 20 heures 46 à 21 heures 12.

A l'issue les membres du Conseil Municipal se sont réunis. Madame Annie LIS, au nom de la majorité, demande à Monsieur le Président de séance d'annuler le Conseil Municipal.

Les membres du groupe « un nouveau souffle pour MELESSE » sollicite la position de Monsieur le Maire, en qualité de président de séance sur la demande telle que formulée.

Monsieur le Président de séance valide cette demande.

La séance est levée la séance à 21 heures 13.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2013

Absente non excusée : Mme Fabienne BODIN

Pouvoirs donnés par les conseillers absents :

› Mme Véronique MAURICE à Mme Annie LIS
› M. Jacky ROUSSEL à M. Yves GRANDJOUAN
› Mme Françoise LORANDEL à M. Jean-Yves GARNIER
› Mme Valérie MAS à Mme Muriel VARTÉRESSIAN
› M. Jean-Daniel LEMERCIER à Mme Gaëlle MESTRIES

Secrétaire de séance : M. Bernard VINATIER

1. Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement du Syndicat de la Flume pour l'exercice 2012.

2. Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Versant de l'Ille et de l'Illet pour l'exercice 2012.

3. Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

4. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le PLH 2014-2019 de la Communauté de Communes du Val d'Ille et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au dossier.

5. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la convention à passer avec Espacil Habitat et la MFIV (Mutualité Française Ille-et-Vilaine) et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au dossier de la Maison Héléna.

6. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la convention de mise à disposition d'un silo pour le stockage des boues liées à l'activité de la station d'épuration et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au dossier.

7. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la suppression des trois postes à temps complets avec effet au 1er juillet 2013 et il autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au dossier.

8. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la majoration du coefficient appliqué à la prime de résultat de 2.5 par élection pour les Attachés Territoriaux.

9. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la création d'un poste d'ATSEM de 1ère classe, titulaire, à temps non complet (32,20/35ème) et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au dossier.

10. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la convention avec e-mégalis concernant la dématérialisation des actes au contrôle de légalité et des pièces comptables.

11. Le Conseil Municipal, par 21 voix "POUR" et 7 "CONTRE" fixe le tarif assainissement à 1.30 € par m^3 pour l'année 2014 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

12. Le Conseil Municipal, par 21 voix "POUR" et 7 "ABSTENTIONS" accepte la décision modificative n°1 concernant le budget principal de 2013 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

13. Le Conseil Municipal, par 21 voix "POUR" et 7 "ABSTENTIONS" accepte la décision modificative n°1 concernant le budget assainissement collectif 2013 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

14. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accorde une subvention exceptionnelle à l'association Moto Club de l'Illet pour un montant de 300 €.



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2014

Absentes non excusées : Mmes Marie MOUCHOUX-REBILLARD - Fabienne BODIN - Valérie MAS.

Pouvoirs donnés par les conseillers absents

› M. Yves GRANDJOUAN à Mme Evelyne DUGUÉ
› M. Jean-Yves GARNIER à M. Bruno MATLY
› M. Jacky ROUSSEL à M. Bernard VINATIER
› Mme Françoise LORANDEL à M. Pierre HUCKERT
› M. Jean-Daniel LEMERCIER à Mme Gaëlle MESTRIES

Secrétaire de séance : Mme Evelyne DUGUÉ

1. Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice

2. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de consentir un bail précaire de 23 mois, à compter du 1er janvier 2014, à la SCI "AT VERRE" pour la location d'un atelier-relais, situé zone artisanale des Landelles, moyennant un loyer mensuel de 728,59 € HT.

3. Le Conseil Municipal, par 25 voix "POUR" et 1 "ABSTENTION", accepte le transfert de la compétence Eclairage (travaux et maintenance) au Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE35) et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

4. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention relative à la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique sur le territoire de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

état civil

NOVEMBRE

Naissances :

- Erell SOUPÉ LE BIS
  née le 1er novembre 2013 - 6 "Valière"
- Gustave MAÇONNAIS-DERBRÉ
  né le 1er novembre 2013 – "Le Rotoir"

Ils nous ont quittés :

- Mme Aurélie THÉBAULT
  veuve TROTOUX - 1 place Alain Kervern
- Mme Madeleine CHARRIER
  veuve HERVOUET - 1 place Alain Kervern

DECEMBRE

Naissances :

- Mathilde PASTOR
  née le 11 décembre 2013 – 5 rue Nominoë

Ils nous ont quittés :

- Mme Maria MOUTON
  veuve PERRIGAULT - 1 place Alain KERVERN
- Mme Geneviève PERQUIS
  veuve FICHOU - 1 place Alain KERVERN
- Monsieur Jean GUIMONT
  La rue du Frêne

JANVIER

Naissances :

- Etienne FERRAND,
  né le 15 décembre 2013
  21 rue Pierre Jakez Helias
- Arthur BERTHAULT
  né le 7 août 2013 – Le Chêne Vert

Ils nous ont quittés :

- Monsieur Christian BERTOT,
  "le Chêne Vert"



Les écoles publiques

Le vendredi 28 mars, de 17 à 19h, auront lieu les “portes ouvertes” des écoles publiques. Les nouvelles familles pourront découvrir les locaux avec leurs enfants, rencontrer les enseignants et échanger avec d’autres parents d’élèves.

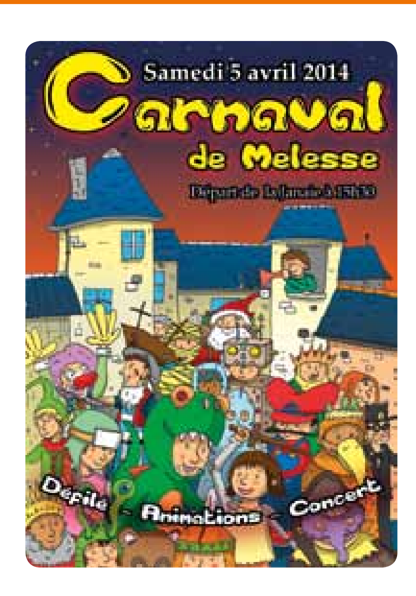
A cette occasion, l’école maternelle participera à la grande lessive (http://www.lagrandelessive.net/) en exposant les travaux des enfants.

Cette date est donc à marquer sur vos tablettes : vous êtes attendus nombreux !



Programme Art et Culture





› Samedi 22 mars
la Tétéhème présente La cantatrice Chauve d'Eugène Ionesco, 20h30 salle Odette Simonneau

Au sortir de l'hiver, la Cantatrice va enfin se montrer !

La Tétéhem et Art et Culture auront le plaisir de vous présenter la célèbre pièce d'Eugène Ionesco, LA CANTATRICE CHAUVE le 22 mars à 20H30 à la salle Odette Simonneau de Melesse.

Dans leur petit intérieur bourgeois anglais Monsieur et Madame Smith reçoivent Monsieur et Madame Martin. Ne parvenant pas à communiquer, prisonniers d’un langage qui s’affole et éclate, ils s’enferment dans des situations absurdes où le ridicule l’emporte...

La mise en scène d’Anne Sophie Rochepeau prend le parti d’un surprenant effet de miroir, d’un dédoublement des personnages, qui amplifie encore l’absurdité et la drôlerie des situations.

› Samedi 5 avril Carnaval
Cette année aura lieu le 5ème carnaval de Melesse. Le traditionnel défilé partira du stade de la Janaie à 15h30 et traversera les rues du bourg aux sons de la batéria **Bloco Loco** et de la fanfare Ooz Band. En fin de parcours, nous brûlerons **Monsieur Carnaval**, concu par les enfants des **Jeunes Pousses**.

Aux alentours de 18h, le centre de loisirs offrira aussi le **goûter**, qui se tiendra dans la salle polyvalente. Vous pourrez alors y profiter d'un **premier concert : Jaymi** nous régalera de son répertoire folk et cajun jusqu'en fin d'après midi.

En soirée, rendez vous à 20h30, toujours à la salle polyvalente pour **une soirée concert déguisée**. Au programme : **Narma & the Walili Beat Brothers**, 7 musiciens pour un concert exceptionnel. Sortez vos costumes et massez-vous les dessous de pieds ! Ca va guincher !

Une première partie est prévue, la programmation est en cours.

Narma & the W.B.B. : www.youtube.com/watch?v=4AmgZ6uicIQ

› Samedi 12 avril Concert Yvan Knorst, 20h30 salle Odette Simonneau

De ses voyages et passions, Yvan nous rapporte une musique aux sonorités métissées et envoutantes. Avec ses complices batteur et trompettiste, il nous convie à un concert où se mêlent la rêverie et l'étonnant, le voyage et la surprise. http://yvanknorst.com

› Samedi 17 mai la Tétéhème présente La Cantatrice Chauve d'Eugène Ionesco, 20h30 salle Odette Simonneau.

› Dimanche 29 juin représentation des Ateliers théâtre et impro jeunes, salle Odette Simonneau.

En cet après midi d'été, les ateliers d'**Eddy Frogeais** et de **Kevin Hetzel** vous présentent le résultat de leur travail sur la saison 2013/2014.